

Cote du document: EB/109/Rev.1
Date: 12 décembre 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Procès-verbal de la cent neuvième session du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Rasit Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-11	1-2
III. Décisions du Conseil d'administration	12-91	2-14
A. Adoption de l'ordre du jour	12-14	2-3
B. Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2014, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA	15-27	3-4
C. Évaluation	28-44	4-7
D. Plan d'action consolidé du FIDA pour l'amélioration de son efficacité opérationnelle et institutionnelle	45-50	7
E. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)	51-54	8
F. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluations de programme de pays	55-60	8-10
G. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	61-67	10-11
H. Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA: établissement et présidence	68-69	12
I. Questions financières	70-77	12-13
J. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs	78	13
K. Questions diverses	79-89	13-14
L. Clôture de la session	90-91	14-15
IV. Documents présentés pour information	92	15

Annexes	Page
I. Délégations à la cent neuvième session du Conseil d'administration	16
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent neuvième session	30
III. Ordre du jour	34

Procès-verbal de la cent neuvième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La cent neuvième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome du 17 au 19 septembre 2013. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la cent neuvième session du Conseil d'administration. Ce faisant, il souhaite la bienvenue aux représentants du Canada, de l'Inde, de l'Italie et des Pays-Bas, récemment accrédités; aux observateurs pour Cuba, l'Irlande, Madagascar, le Soudan et le Viet Nam; et aux représentants de l'Australie et de la Fédération de Russie qui assistent au Conseil, depuis la salle d'écoute, en qualité d'observateurs d'États non membres sans droit de parole. Il souhaite également la bienvenue à d'autres participants qui assistent pour la première fois aux délibérations du Conseil.
4. Le Président fait part du décès de Son Excellence Rodney M. Perera, Ambassadeur de la République socialiste démocratique de Sri Lanka auprès du FIDA, qui avait été accrédité au FIDA de 2003 à 2007 et a occupé les fonctions de représentant au Conseil d'administration d'août 2004 à février 2005.
5. Après avoir rappelé les décisions prises par le Conseil à sa session d'avril, le Président en vient à la présente session et informe les représentants que le point concernant la demande de réadmission de l'Australie a été éliminé de l'ordre du jour, en attendant que le gouvernement récemment élu fasse part d'informations plus précises à cet égard. Il souligne la volonté du FIDA de démontrer à ce nouveau gouvernement la valeur du Fonds en tant que partenaire de développement.
6. Concernant le recrutement de cadres supérieurs, le Président informe le Conseil que les processus de recrutement pour le Vice-Président, le Secrétaire du FIDA, le Directeur du Bureau du Président et du Vice-Président et le Directeur de la Division des technologies de l'information et des communications du FIDA se sont conclus. Par ailleurs, il annonce le départ imminent de M. Carlos Seré, Vice-Président adjoint responsable du Département de la stratégie et de la gestion des savoirs, qui quittera le Fonds en octobre pour un retour au monde de la recherche-développement agricole.
7. Le Président informe le Conseil des visites qu'il a effectuées dans les pays au cours des six derniers mois, garantissant ainsi la participation du FIDA aux principaux processus mondiaux comme le programme de développement pour l'après-2015, la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition du G8, le Forum économique mondial sur l'Afrique, et le Forum pour la recherche agricole en Afrique. Dans ce contexte, il souligne les efforts constamment déployés par le FIDA en matière de concertation sur les politiques et de plaidoyer en faveur du rôle de premier plan que jouent les petits exploitants pour améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement à l'échelle mondiale.
8. Abordant ensuite la prochaine Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, le Président espère que les États membres continueront d'apporter le même soutien massif que lors du dernier cycle de reconstitution afin que le FIDA soit en mesure d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Il note la reconnaissance récemment accordée à la mission du FIDA, notamment par le Département du Trésor des États-Unis, qui vient de conférer au FIDA son prix d'excellence pour l'impact de développement à un projet appuyé conjointement par

le FIDA et la Banque africaine de développement en Ouganda. Il note également que, dans le rapport sur le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, présenté en juillet 2013 lors de la session de fonds du Conseil économique et social des Nations Unies, le FIDA s'est distingué comme chef de file dans de nombreux domaines liés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

9. Par ailleurs, le FIDA s'attache actuellement à agir de manière plus stratégique, notamment en intensifiant sa collaboration avec le secteur privé, comme en témoignent, au niveau des pays, les efforts continus et bien visibles déployés en faveur de l'établissement de partenariats public-privé mutuellement avantageux et, au niveau mondial, la recherche de partenariats stratégiques. En ce qui concerne ces derniers, le FIDA a récemment forgé un partenariat mondial stratégique avec la Intel Corporation, en appui aux services de vulgarisation agricole pour les petits exploitants d'Asie. Dans le même ordre d'idées, le Président informe les membres du Conseil que le FIDA est en train de prendre des mesures concrètes afin d'offrir aux États membres d'autres occasions d'investir, dans le cadre de l'Initiative de mobilisation de ressources supplémentaires, qui constituera le thème d'un séminaire informel organisé avant la session de décembre du Conseil.
10. Le FIDA se penche à l'heure actuelle sur une autre question majeure, à savoir le renforcement de l'efficacité de son engagement dans les pays à revenu intermédiaire (PRI), moyennant la définition de modalités appropriées afin de toucher les populations rurales pauvres, femmes et hommes, dans ces pays. À cet égard, le FIDA serait heureux que les membres du Conseil l'aident à promouvoir son engagement dans les PRI.
11. Le représentant du Danemark, parlant au nom de son mandant, la Nouvelle-Zélande, a le plaisir d'annoncer une contribution de la Nouvelle-Zélande, à hauteur de 1,5 million de dollars néo-zélandais, au titre de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, en reconnaissance de l'utilité de la mission du Fonds en faveur d'un développement économique durable, moyen essentiel pour libérer les communautés de la pauvreté, conformément aux propres objectifs de développement de la Nouvelle-Zélande.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

12. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que proposé dans le document EB 2013/109/R.1/Rev.1 et modifié sur la base des amendements convenus par le Conseil (EB 2013/109/R.1/Rev.2). Il prend également note du calendrier de travail tel qu'il est exposé dans le document EB 2013/109/R.1/Rev.1/Add.1, qui a par la suite été révisé afin de prendre en compte les amendements convenus par le Conseil.
13. Les amendements sont les suivants:
Les points ci-après sont supprimés:
 - a) le Projet d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage au Pakistan; et
 - b) la réadhésion de l'Australie et le système de répartition des voix au FIDA.
14. Le Conseil décide d'examiner à huis clos le point concernant l'hébergement du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre, et de faire éventuellement de même pour le point relatif au Mécanisme mondial. Il envisage également de délibérer à huis clos sur les questions liées à l'hébergement d'entités au FIDA lorsque le Président estime que les discussions portent sur des sujets suffisamment délicats.

B. Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2014, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)

15. Le Conseil d'administration examine l'Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2014, et l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et le plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EB 2013/109/R.2).
16. Le Conseil d'administration prend note des synthèses présentées respectivement sur ce point par les présidents du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation. Le Président du Comité d'audit observe que l'essentiel de l'augmentation qu'il est proposé d'apporter au budget de 2014 est destinée à financer les changements structurels et les investissements, conformément aux recommandations de l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA et des opérations qu'il finance (ENI-E). Le président note néanmoins qu'il faudrait que les augmentations budgétaires soient expliquées plus en détail dans la version finale du budget pour 2014, en ce qui concerne tant les coûts liés à l'ENI-E que d'autres coûts déterminants comme ceux relatifs au personnel.
17. Le niveau proposé pour le programme de prêts et dons de 2014, soit 1,1 milliard d'USD, y compris 100 millions d'USD pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), ainsi que le budget ordinaire de 150,39 millions d'USD, font l'objet d'un large consensus.
18. Les représentants au Conseil, bien que se félicitant du fait qu'il est prévu de mobiliser 1,86 milliard d'USD de ressources supplémentaires, demandent des précisions à cet égard, notamment sur le point de savoir si cela reste un objectif réaliste.
19. Ils saluent par ailleurs l'intégration d'une budgétisation tenant compte de la parité hommes-femmes, sur laquelle des détails seront fournis dans la proposition finale qui sera présentée au Conseil en décembre.
20. Le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour 2014, soit 6 millions d'USD, et le programme de travail pour 2014 ainsi que le plan indicatif pour 2015-2016 reçoivent eux aussi un accueil très favorable. Plusieurs représentants notent avec satisfaction la nouvelle structure du document qui, en réponse à la demande avancée par le Conseil d'administration en 2012, fournit davantage de détails sur la ventilation des coûts.
21. La Liste A et d'autres représentants souhaitent un complément d'information en relation avec les questions ci-après:
 - a) les économies et les gains d'efficacité qui seront réalisés à moyen terme afin de compenser l'augmentation nominale proposée, à hauteur de 4,3%, du budget administratif par rapport à 2013. À cet égard, le Conseil reconnaît que le budget administratif du FIDA a peu ou pas augmenté au cours des trois dernières années;
 - b) la manière dont les changements organisationnels ont été répercutés sur le budget, notamment le transfert des responsabilités fiduciaires du Département gestion des programmes à la Division du Contrôleur et des services financiers; et

- c) les incidences budgétaires résultant de l'élargissement de la collaboration entre les organisations ayant leur siège à Rome, et l'obtention de futurs gains d'efficacité.
22. La direction souligne que l'augmentation budgétaire proposée est principalement liée aux dépenses de fonctionnement du plan d'action consolidé de l'ENI-E, et donne au Conseil l'assurance que le FIDA ne relâchera pas ses efforts pour éviter autant que possible toute hausse de prix. La direction s'engage par ailleurs à fournir des informations complémentaires sur l'augmentation proposée dans le document final de 2014.
23. Des précisions sont fournies à la représentante de la République bolivarienne du Venezuela sur les projections à moyen terme concernant les placements. Des informations supplémentaires seront fournies bilatéralement.
24. La direction prend note du fait que le président du Comité d'audit souhaite recevoir un complément d'information sur l'augmentation du budget, et elle s'engage à fournir ce matériel.
25. Notant que la Liste A et le Mexique insistent sur la nécessité de ne pas augmenter les salaires, des précisions sont fournies à propos du système de rémunération et de rémunération aux résultats, l'accent étant mis sur le fait que la direction n'envisage aucune hausse des traitements et que l'augmentation des coûts liés au personnel ne reflète pas les augmentations de salaire.
26. Concernant le budget d'IOE, les précisions suivantes sont fournies à la demande du Conseil:
- a) la répartition entre personnel permanent et consultants, et la possibilité pour IOE de faire des économies sur les dépenses correspondantes, notamment en ayant davantage recours à des consultants locaux et en appliquant, dans le processus d'embauche, des critères tenant compte des coûts; et
 - b) les efforts déployés par IOE afin d'optimiser l'utilisation des ressources, en explorant les possibilités de réduire le coût d'ensemble des évaluations de programme de pays, et de revoir le coût budgétisé de la deuxième édition du Manuel d'évaluation.
27. Le Conseil accueille favorablement la proposition d'IOE visant à préparer un rapport de synthèse sur l'évaluation de l'engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire, qui jetterait les bases d'une discussion dans le cadre de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), et appuie la proposition d'IOE de réaliser une évaluation au niveau de l'institution de l'engagement du FIDA dans les États fragiles.

C. Évaluation (point 4 de l'ordre du jour)

a) Rapports du président du Comité de l'évaluation

28. Le Conseil d'administration examine le Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dix-septième session (EB 2013/109/R.3), le Rapport du président du Comité de l'évaluation concernant la visite au Viet Nam (EB 2013/109/R.4) et le Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dix-huitième session (EB 2013/109/R.5).
29. Les membres saluent le rapport sur la visite de pays au Viet Nam, soulignant les excellents résultats enregistrés par le portefeuille du FIDA dans ce pays, la performance du bureau de pays et l'impact du FIDA sur les politiques agricoles au cours des 20 dernières années.
30. L'accent est mis sur le fait que le Viet Nam pourrait servir de modèle pour les interventions du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire (PRI). La collaboration avec la Banque mondiale est encouragée afin de mettre à profit son vaste portefeuille et d'ouvrir des perspectives de cofinancement.

31. La direction félicite le Comité de l'évaluation pour le travail accompli et fournit un certain nombre de précisions en réponse aux commentaires concernant les recommandations issues de l'ENI-E et visant à améliorer l'efficacité des organes directeurs du FIDA.
32. La direction remarque que les projets approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition ne constituent pas une délégation de pouvoir au Président. Ce dernier rappelle que l'approbation des projets présentés entre les sessions et soumis à l'approbation par le biais de la procédure de défaut d'opposition restent de la compétence du Conseil d'administration.
33. La direction rappelle au Conseil que les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) font l'objet de négociations entre le FIDA et les pays respectifs, sur la base d'un processus de collaboration engageant la société civile et les organisations non gouvernementales, et nécessitent souvent l'approbation du Parlement du pays concerné. La direction insiste sur la valeur qu'ont les observations formulées par les membres du Conseil à propos des COSOP pour le processus d'exécution; cependant, les COSOP ne sont pas soumis à l'approbation du Conseil. Soulignant l'importance stratégique que revêtent les COSOP, les représentants au Conseil d'administration se disent en faveur du fait que des experts des États membres, sur le terrain et dans les capitales, interviennent plus activement et à un stade plus précoce dans le processus d'élaboration, et que des experts locaux fassent désormais partie des équipes de gestion des programmes de pays. Un représentant décrit la pratique, en vigueur auprès d'une autre institution financière internationale, consistant à organiser en amont des ateliers sur le processus d'élaboration des stratégies afin de discuter des stratégies de pays. Il est décidé que cette question pourrait être abordée par les Coordonnateurs et amis lors d'une future réunion.
34. Sur la question de la fréquence et du contenu des sessions du Conseil des gouverneurs, la direction fait observer que celles-ci constituent, pour la majorité des États membres, l'occasion unique d'interagir avec le FIDA sur les questions relatives à la gouvernance institutionnelle et aux politiques. Tout en prenant note qu'un certain nombre de représentants souhaitent une modification de la fréquence et de la structure des réunions du Conseil des gouverneurs, la direction propose de réfléchir à la question de savoir si le fait de charger IOE d'une étude en ce sens constituerait une utilisation efficace des ressources d'IOE et rappelle que toute décision à cet égard appartiendra au Conseil des gouverneurs. Les membres sont convenus d'approfondir cette question lors d'une réunion des Coordonnateurs et amis.
35. Pour ce qui est de la modification des règles applicables à la participation aux visites de pays du Conseil d'administration, quelques représentants appuient la proposition visant à garantir la participation des membres du Comité de l'évaluation aux futures visites de terrain. Un membre propose d'intégrer les recommandations issues des visites de terrain dans des plans d'action spécifiques. La direction indique que l'élaboration des règles existantes, qui n'ont pas encore pris effet, est le fruit de consultations approfondies, et que toute recommandation visant leur modification ne sera examinée qu'après avoir tiré les enseignements des directives existantes. Le président du Comité de l'évaluation souligne combien il est important de rattacher les visites de pays au programme de travail d'IOE.
36. Les membres demandent à quel stade en sont les discussions concernant le code de conduite. La direction annonce que cette question est inscrite à l'ordre du jour de la réunion de novembre des Coordonnateurs et amis et que ce calendrier laisse aux membres des listes et aux capitales le temps de se consulter. Les membres prennent note des rapports du président du Comité de l'évaluation ainsi que des observations formulées à ce sujet. Concernant la matrice des recommandations de l'ENI-E sur l'efficacité des organes directeurs du FIDA, le

Conseil examinera, en décembre, cette question ainsi qu'un rapport des délibérations sur ce thème lors de la réunion des Coordonnateurs et amis de novembre.

b) Évaluation au niveau de l'institution de la supervision directe et de l'appui à l'exécution

37. Le Conseil d'administration examine ensuite l'évaluation au niveau de l'institution de la supervision directe et de l'appui à l'exécution (EB 2013/109/R.6) ainsi que la réponse apportée par la direction figurant en additif à ce document.
38. Les membres félicitent IOE pour ce rapport, et la direction du FIDA pour sa réponse. Ils appuient les recommandations, soulignant la valeur des missions conjointes d'examen et d'appui à l'exécution et l'importance du renforcement des capacités et de l'appropriation par les gouvernements. Ils mettent l'accent sur les possibilités de promouvoir la collaboration avec d'autres institutions de cofinancement et sur le fait que la supervision directe doit être réalisée dans une optique de reproduction à plus grande échelle.
39. Les membres font observer que les réformes en termes de supervision et d'appui à l'exécution pourraient contribuer à la réduction des coûts et à l'amélioration de l'efficacité. Ils prennent acte des efforts déployés afin de limiter les coûts encourus par les bureaux de pays, sans pour autant nuire aux résultats. Ils suggèrent par ailleurs que les missions de supervision et d'appui à l'exécution soient mises à profit pour mobiliser des ressources supplémentaires.
40. Le Conseil d'administration avalise le rapport d'évaluation et les recommandations y relatives et prend note de la réponse apportée par la direction.

d) Nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (séance à huis clos)

41. Lors d'une séance à huis clos, le Conseil d'administration examine le point 4 d) concernant la nomination du Directeur d'IOE.
42. Il est décidé que:
 - a) le Conseil d'administration révisera la politique d'évaluation sur la base du Rapport du groupe de travail ad hoc sur la nomination du Directeur d'IOE et des résultats du vote du Conseil d'administration sur ce point (EB 2013/109/INF.6) et, une fois ce travail achevé, relancera le processus de recrutement du Directeur d'IOE;
 - b) la décision du Conseil d'administration de nommer l'actuel Directeur adjoint d'IOE comme Responsable d'IOE, prise sur la base du document EB 2012/106/R.7, est annulée. Un Responsable d'IOE par intérim, neutre et externe, sera nommé afin d'assister le Conseil d'administration dans le processus de révision de la politique d'évaluation et de travailler avec le Conseil et la direction tant qu'un nouveau directeur n'aura pas pris ses fonctions. Il appartiendra au président du Comité de l'évaluation de recommander au Conseil le nouveau Responsable par intérim, lequel sera nommé par le biais d'un vote par correspondance. Le Président informe le Conseil que la direction appliquera les sanctions recommandées par la Commission des sanctions dans l'affaire exposée dans les documents EB 2013/109/R.11 et EB 2013/109/R.11/Add.1.
43. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela précise qu'elle souhaite que soit enregistrée son abstention sur la question de l'approbation de la proposition présentée en relation avec la nomination du Directeur d'IOE, et indique les raisons à l'origine de cette abstention.
44. Elle souhaite notamment que son opinion soit dûment enregistrée, à savoir que les nouvelles preuves et les nouveaux arguments concernant la nomination du

Directeur d'IOE auraient dû être examinés avec une plus grande attention, et se déclare en faveur de la suggestion de reporter l'examen de ce point à la session de décembre du Conseil. Cette suggestion n'a pas fait l'objet d'un consensus et, par conséquent, la République bolivarienne du Venezuela s'abstient sur la proposition figurant dans le document EB 2013/109/C.R.P.1, qui a été présenté en séance à huis clos le 18 septembre. La République bolivarienne du Venezuela estime qu'une plus grande réflexion s'impose, notamment sur la Politique du FIDA en matière d'évaluation, s'agissant de la procédure de sélection du directeur d'IOE.

D. Plan d'action consolidé du FIDA pour l'amélioration de son efficacité opérationnelle et institutionnelle (point 5 de l'ordre du jour)

45. Le Conseil d'administration examine le document EB 2013/109/R.12, qui présente une actualisation du plan d'action consolidé arrêté par la direction durant les consultations de FIDA9 afin de donner suite aux recommandations de l'ENI-E ainsi que les observations d'IOE à ce sujet figurant dans l'additif.
46. Le Conseil accueille favorablement le plan d'action présenté par la direction dans la mesure où il prend en compte la plupart des recommandations issues de l'ENI-E et met à profit le programme de réforme du FIDA, et appuie résolument la détermination du Fonds à améliorer l'efficacité.
47. Les nombreuses observations formulées par les représentants portent notamment sur les points suivants:
 - a) soulignant l'importance d'une plus grande sélectivité dans le choix des thèmes et des pays, le Conseil se félicite de la proposition avancée par la direction de présenter un document exposant les différentes possibilités quant à la sélectivité dans le choix des pays afin de mieux cibler les priorités en termes d'appui et de garantir l'impact maximal de ses ressources. Il est recommandé d'examiner cette question lors de la Consultation sur FIDA10;
 - b) le Conseil se dit favorable à l'examen qu'il est proposé de mener s'agissant de la vision et de la stratégie du FIDA concernant sa présence dans les pays. Dans ce contexte, la nécessité de porter à terme le cadre de responsabilité du FIDA est soulignée;
 - c) en ce qui concerne la gestion des ressources humaines, le Conseil salue largement l'introduction, comme convenu durant la Consultation sur FIDA9, d'un système d'enregistrement du temps de travail; et
 - d) notant le renforcement de la fonction budgétaire institutionnelle, notamment la création d'une Unité du budget et du développement de l'organisation afin de renforcer l'interaction entre budget et planification des effectifs, le Conseil souligne combien il est important de donner suite aux recommandations dans le domaine de la gestion financière.
48. Dans le même ordre d'idées, le président du Comité d'audit manifeste un vif intérêt en faveur de la proposition, avancée par le Comité de l'évaluation à sa soixante-dix-huitième session, d'organiser des réunions conjointes afin de discuter plus en détail du plan d'action consolidé.
49. La direction souligne que des avancées notables ont déjà été réalisées sur la voie de l'amélioration de l'efficacité du FIDA, et qu'il est essentiel que le Conseil ne se limite pas à l'examen des modalités d'exécution mais fournisse un encadrement tant stratégique que de détermination des priorités.
50. Le Conseil sera tenu informé de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action consolidé.

E. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (point 6 de l'ordre du jour)

51. Le Conseil se penche ensuite sur le document EB 2013/109/R.13 – le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) et les commentaires, figurant en annexe, formulés à cet égard par IOE.
52. Le président du Comité de l'évaluation illustre les discussions que le Comité a tenues sur le PRISMA lors de sa soixante-dix-septième session.
53. Les membres félicitent la direction pour le nouveau format plus concis du PRISMA ainsi que pour les mesures qu'elle a prises afin d'améliorer la performance du FIDA, et remercient IOE pour ses commentaires utiles. Certains membres se félicitent expressément de l'examen des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ainsi que des mesures prises en ce sens par la direction – cadre d'action, gestion améliorée des résultats, et suivi des ressources spécialement allouées et des fonds de projet.
54. Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans le rapport.

F. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluations de programme de pays (points 7 et 4 c) de l'ordre du jour)

55. Le Conseil examine les COSOP pour le Kenya, le Rwanda, le Cambodge, le Népal et Haïti. Conformément à la proposition visant à présenter les évaluations de programme de pays en même temps que les COSOP correspondants, les évaluations du programme de pays pour le Kenya, le Rwanda et le Népal sont examinées dans le cadre de ce point de l'ordre du jour. Par ailleurs, le Conseil ayant demandé, à sa session d'avril, qu'IOE présente des notes sur les COSOP pour lesquels des évaluations de programme de pays ont été réalisées, IOE présente également des observations sur les COSOP pour ces trois pays.

a) Afrique orientale et australe

i) Kenya

56. Le Conseil d'administration examine avec intérêt le COSOP pour la République du Kenya, telle qu'il figure dans le document EB 2013/109/R.14 et Add.1. Il prend acte de la pertinence de l'attention accordée par le FIDA à l'intensification, à l'ajout de valeur, à l'accès aux marchés et à la gestion durable des ressources naturelles, de même que de l'importance accordée aux terres arides et semi-arides, où les populations souffrent davantage de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Le Conseil salue également le fait que ce COSOP ait mis à profit une évaluation de programme de pays afin de définir ces domaines d'intervention prioritaires. Il est précisé que, à la suite des élections, le Kenya s'est engagé dans un programme important de réforme institutionnelle. Le deuxième plan à moyen terme pour la stratégie de développement à long terme du Kenya, Vision 2030, devrait être présenté prochainement, tandis que les modalités de décentralisation et de transfert des responsabilités devraient être définies par les gouvernements, tant au niveau de l'État que du comté. Il est confirmé que les examens annuels du COSOP, effectués au niveau du pays, seraient l'occasion de s'assurer que la mise en œuvre du programme de pays du FIDA suive l'évolution des stratégies et modalités de gouvernance du pays. Par ailleurs, il est précisé que, étant donné que les Nations Unies ont un siège à Nairobi et que la ville constitue une plateforme régionale, les capacités du bureau de pays du FIDA en termes de concertation sur les politiques et de coordination des donateurs seront renforcées. Enfin, l'accent est mis sur l'importance du ciblage géographique et thématique, lors de la conception du

programme, afin de pouvoir toucher les petits exploitants les plus vulnérables et d'évaluer l'avantage comparatif du FIDA.

ii) **Rwanda**

57. Le COSOP pour le Rwanda, tel qu'il figure dans le document 2013/109/R.15 et Add.1, est examiné par le Conseil et ne fait l'objet d'aucun commentaire.

b) Asie et Pacifique

i) **Cambodge**

58. Le Conseil d'administration examine et approuve le COSOP pour le Cambodge, tel qu'il figure dans le document EB 2013/109/R.16. Le représentant du Gouvernement cambodgien déclare que son pays appuie sans réserve et fait sien ce COSOP. Les représentants au Conseil se félicitent du fait que cette stratégie de développement ait été élaborée sur une base d'intense collaboration et saluent l'attention accordée à la résilience. Les représentants notent également le rôle de chef de file joué par le FIDA, en dépit de l'absence d'un bureau de pays, dans la mise en place du secteur agricole national. Le Conseil souhaite savoir quels sont les risques que posent les violents conflits fonciers pour les groupes cibles du FIDA et encourage ce dernier à favoriser la concertation avec le Ministère de l'agriculture, de la forêt et des pêches sur les politiques foncières. Il est précisé que le FIDA est pleinement conscient de la situation foncière; le FIDA estime qu'il n'est pas en mesure d'empêcher l'accaparement des terres dans tout le Cambodge mais qu'il pourrait protéger les droits fonciers des petits exploitants en les aidant à monter des entreprises agricoles productives et rentables sur les terres.

ii) **Népal**

59. Le Conseil accueille favorablement le COSOP pour le Népal, tel qu'il figure dans le document EB 2013/109/R.17 et Add.1. Il note que la stratégie s'inscrit dans le droit fil des recommandations issues de l'évaluation du programme de pays et que le processus de conception participative s'est étalé sur six mois. Le Conseil se félicite que le COSOP soit en harmonie avec la stratégie de développement rural du Népal et qu'il prenne en compte le flux croissant d'envois de fonds par les travailleurs migrants ainsi que les risques liés au changement climatique auxquels le pays doit faire face. Les commentaires émis par le Conseil ont trait aux difficultés d'intervention dans un pays sortant d'un conflit et aux problèmes dérivant de l'instabilité politique et du processus de consolidation de la paix. Les membres du Conseil soulignent combien il est important de forger de nouveaux partenariats avec les gouvernements locaux, les organisations de la société civile et le secteur privé, et de travailler avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le FIDA reconnaît que le cofinancement des opérations, en cours et nouvelles, contribuerait à améliorer la mise en œuvre des projets et à instaurer des synergies. Enfin, le Conseil se félicite des propositions novatrices figurant dans le COSOP, comme le nouveau projet en réserve qui associe l'appui aux microentreprises aux envois de fonds et la proposition de mettre en place une unité conjointe de gestion de projet pour tous les projets placés sous l'égide du Ministère des finances, afin de stimuler la performance du programme de pays.

c) Amérique latine et Caraïbes

Haïti

60. Le Conseil d'administration donne son aval au COSOP pour la République d'Haïti, tel qu'il figure dans le document EB 2013/109/R.18. Il se félicite de l'autoévaluation sincère dont il est imprégné, du fort degré d'harmonisation avec les politiques et stratégies du Gouvernement haïtien et avec le Cadre stratégique du FIDA, notamment concernant le changement climatique et le programme d'adaptation. Il note combien il est important d'intégrer dans le COSOP les questions liées à la

parité hommes-femmes ainsi que de renforcer les systèmes de suivi-évaluation et l'appui institutionnel.

G. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 8 de l'ordre du jour)

a) Afrique orientale et australe

Ouganda: Projet en faveur de l'accès aux services financiers des populations rurales qui en sont habituellement exclues

61. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/109/R.19 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de l'Ouganda un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à dix-neuf millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (19 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

b) Asie et Pacifique

i) Bangladesh: Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance

62. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/109/R.39, ainsi que son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire du Bangladesh un don d'un montant de quinze millions de dollars des États-Unis (15 000 000 USD) équivalant à neuf millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (9 900 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

63. Par ailleurs, le Fonds tiendra compte de l'inquiétude exprimée par certains représentants, dont ceux de l'Allemagne et du Royaume-Uni, à propos d'un certain nombre de questions soulevées dans le récent rapport de Transparency International Bangladesh concernant les capacités de mise en œuvre de l'organisme d'exécution du projet. Le Fonds rendra compte au Conseil d'administration dans le premier rapport de supervision du projet, qui contiendra une section consacrée aux questions soulevées dans le rapport de Transparency International et notamment à la manière dont l'organisme d'exécution du projet tient compte des conclusions du rapport et à une évaluation de la gestion financière et des capacités de l'organisme d'exécution. Le rapport de supervision, qui sera rendu public, décrira également les mesures prises par le FIDA pour gérer les risques et remédier à toute éventuelle carence.

ii) Pakistan: Mémoire du Président: Projet d'appui aux moyens de subsistance dans les districts de Gwadar et Lasbela – Modification de l'accord de financement

64. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/109/R.21 et approuve une dérogation aux dispositions de la section 4.08 a) ii) des Conditions générales applicables au financement du développement agricole, et que les dépenses, pour un montant maximum de 300 000 USD, réparties comme suit: 228 300 USD pour la catégorie II (véhicules); 25 700 USD pour la catégorie III (équipement et matériel); 35 700 USD pour la catégorie VII (traitements et indemnités); et 10 300 USD pour la catégorie VIII (frais de fonctionnement supplémentaires) du tableau concernant la répartition des fonds (paragraphe 1 de la deuxième partie de l'annexe de l'accord de financement), encourues après le 11 mai 2011 mais avant l'entrée en vigueur de l'accord de financement, soient considérées comme des dépenses admissibles aux fins de

l'accord de financement, sous réserve de remplir les autres conditions d'admissibilité, bien qu'elles aient été encourues avant le début de la période d'exécution du projet.

iii) **Viet Nam: Projet de développement rural durable au profit des populations pauvres des provinces de Ha Tinh et Quang Binh**

65. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/109/R.22 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République socialiste du Viet Nam un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quatorze millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (14 900 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République socialiste du Viet Nam un don d'un montant équivalant à trois cent trente mille droits de tirage spéciaux (330 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur, accordera à la République socialiste du Viet Nam un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à sept millions neuf cent mille euros (7 900 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c) Amérique latine et Caraïbes

Cuba: Projet de développement rural coopératif dans la région orientale (PRODECOR)

66. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/109/R.24 et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Cuba un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à six millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (6 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA, accordera à la République de Cuba un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt millions huit cent mille euros (20 800 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Cuba un don d'un montant équivalant à trois cent quarante mille droits de tirage spéciaux (340 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

67. Le projet est approuvé, étant entendu que son entrée en vigueur interviendra six semaines à compter de la date de clôture de la cent neuvième session du Conseil d'administration, à savoir le 31 octobre 2013. Durant ce laps de temps, le représentant des États-Unis et les autres représentants qui n'étaient pas en mesure de prendre position lors de la session pourront faire part de leur décision. Après cette date, toute position ou opinion ainsi enregistrée sera immédiatement communiquée au Conseil. Le Bureau du Secrétaire informera officiellement les

membres du Conseil à cet égard, par le biais de la plateforme interactive réservée aux États membres.

H. Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA: établissement et présidence (point 9 de l'ordre du jour)

68. Le Conseil d'administration examine le document EB 2013/109/R.25 intitulé Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA: Établissement et présidence. Le Conseil approuve la présentation des projets de rapport et de résolution qui y figurent à la trente-septième session du Conseil des gouverneurs. Deux membres du Conseil, prenant en compte le mois du Ramadan, expriment leur préférence pour que la deuxième session de la Consultation se tienne à la fin du mois de juin; personne ne s'y oppose. Concernant la participation aux sessions de la Consultation, l'accent est mis sur la nécessité de garantir la participation de personnes d'un niveau hiérarchique assorti des pouvoirs de décision appropriés, comme cela est d'usage dans toutes les autres institutions financières internationales. Les représentants au Conseil sont invités à communiquer en temps voulu au Bureau du Secrétaire le nom des représentants qui participeront aux sessions de la Consultation, ce afin de faciliter la transmission des informations et de la documentation.
69. Par ailleurs, et par souci de transparence, le Conseil est informé que le candidat désigné pour assurer la présidence externe de la Consultation prendra part aux activités préparatoires de FIDA10 organisées en 2013.

I. Questions financières (point 10 de l'ordre du jour)

a) Rapports du président du Comité d'audit

70. Le Conseil d'administration examine les rapports du président du Comité d'audit sur les cent vingt-septième et cent vingt-huitième réunions (EB 2013/109/R.26 et EB 2013/109/R.27 respectivement).
71. Le président du Comité d'audit illustre les discussions du Comité sur le document relatif au Cadre pour la soutenabilité de la dette, pour lequel des informations complémentaires et des modifications mineures ont été demandées avant qu'il ne soit présenté au Conseil d'administration. Les membres du Comité demandent des informations précises et exhaustives sur les modalités de remboursement au titre de la compensation, notamment s'agissant de déterminer le montant de la contribution des États membres.
72. En ce qui concerne le portefeuille de placements du FIDA, des explications sont fournies au Comité à propos du rendement négatif du portefeuille, et il est informé que des mesures sont prises en ce sens par la direction. Le Comité invite ensuite la direction à présenter au Conseil d'administration le rapport sur le portefeuille de placements (EB 2013/109/R.38/Add.1), assorti d'une étude externe sur cette question.
73. Le président du Comité d'audit indique que les États-Unis et l'Italie ont tous deux déposé leur instrument de contribution.
74. Les membres du Conseil d'administration sont informés que les Pays-Bas ne seront plus membre du Comité d'audit, et que la Liste A a proposé de désigner le Canada à la place. Conformément à l'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, le Conseil approuve la nomination du Canada au Comité d'audit pour la durée restante du mandat, soit jusqu'en avril 2015.
75. Le Conseil, après avoir examiné les deux rapports du président du Comité d'audit sur les cent vingt-septième et cent vingt-huitième réunions respectivement, prend note des informations qui y sont contenues.

b) Établissement d'une ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA

76. Le Conseil examine la proposition concernant l'établissement d'une ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire au titre des reconstitutions du FIDA, telle qu'elle figure dans le document EB 2013/109/R.28, et note que ce document a également été examiné et approuvé par le Comité d'audit à sa cent vingt-huitième réunion.
77. Le Conseil entérine la recommandation concernant l'établissement d'une ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire au titre des reconstitutions du FIDA et la programmation de la ligne budgétaire de la dépense extraordinaire pour FIDA10. Le Conseil approuve la présentation, pour examen et approbation, tant de la recommandation que du projet de résolution figurant dans le document EB 2013/109/R.28 à la trente-septième session du Conseil des gouverneurs, en février 2014.

J. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs (point 11 de l'ordre du jour)

78. Le Conseil d'administration examine le projet d'ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs (EB 2013/109/R.29/Rev.1) et l'approuve, en application de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs. Il note que le Conseil des gouverneurs se tiendra le mercredi 19 et le jeudi 20 février 2014 et que le programme des activités sera communiqué au Conseil des gouverneurs.

K. Questions diverses (point 12 de l'ordre du jour)

a) Révision du procès-verbal de la cent huitième session du Conseil d'administration

79. Le Conseil d'administration adopte le procès-verbal de la cent huitième session du Conseil d'administration, tel que modifié dans le document EB 2013/109/R.31.

b) Rapport sur les accords institutionnels de partenariat du FIDA

80. Le Conseil d'administration se penche ensuite sur le document EB 2013/109/R.32, qui propose une synthèse des délibérations de la cent sixième session concernant la stratégie du FIDA en matière de partenariat et de la cent septième session concernant la procédure de négociation, de signature et d'approbation des accords et instruments juridiques similaires. Le document fournit également un aperçu de la situation actuelle au FIDA en termes de partenariats, d'approches, de modalités d'approbation et de mise en œuvre ainsi que de perspectives d'avenir.
81. Les membres demandent des informations complémentaires sur la clôture des accords en veilleuse ainsi que sur les faits nouveaux relatifs aux partenariats avec le secteur privé, à la lumière notamment des besoins en ressources supplémentaires. Certains membres suggèrent d'utiliser les instruments en vigueur dans d'autres organisations ayant leur siège à Rome à des fins de décision et de suivi. Les membres demandent quels sont les résultats que l'on attend des partenariats, si les accords définissent les tâches et responsabilités des signataires, et de quelle manière il est envisagé de recueillir les meilleures pratiques afin de favoriser l'apprentissage. Un représentant demande des informations complémentaires sur les critères qui seraient retenus afin d'obtenir l'approbation ex ante et ex post des accords de coopération par le Conseil d'administration.
82. La direction précise qu'une étude a été entreprise afin de définir les accords actifs, les accords à réactiver et les accords qui seront résiliés. Elle suggère qu'il pourrait être utile de maintenir en veilleuse les accords avec des partenaires clés, pour avoir la possibilité de les réactiver à l'avenir. Elle insiste également sur l'importance croissante que revêt la collaboration avec le secteur privé, précisant que des

ressources ont été consacrées à l'intensification des efforts dans ce domaine, et informe le Conseil que des discussions sont en cours avec les autres organisations ayant leur siège à Rome.

83. Le Conseil, après avoir examiné le document EB 2013/109/R.32, prend note des informations qui y sont contenues et entérine les conclusions qui se sont dégagées, notamment à propos de l'approche proposée pour l'avenir par la direction visant à entretenir et mettre en œuvre les partenariats.

c) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

84. Examinant le document sur l'élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA (EB 2013/109/R.33), le Conseil d'administration est informé que M. Moshibudi Rampedi, Conseiller aux affaires agricoles et Représentant permanent adjoint de la République d'Afrique du Sud, a été proposé comme membre; Mme Donatienne Hissard, Représentante permanente adjointe de la France, comme premier membre suppléant; et M. Tareq Aldriweesh, Représentant permanent adjoint de l'Arabie saoudite, comme second membre suppléant. Rappelant que les représentants sont élus au Comité des pensions à titre personnel, le Conseil élit les représentants proposés pour un mandat de trois ans prenant fin le 30 septembre 2016.
85. En réponse à la demande formulée par le représentant de l'Indonésie, il est précisé que le roulement dans la composition du Comité est décidé sur la base de consultations informelles entre listes.

d) Hébergement du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre

86. Lors d'une séance à huis clos, le Conseil d'administration examine le document EB 2013/109/R.34 relatif à l'hébergement du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre, et autorise le Président à négocier et arrêter les modalités d'un nouvel accord d'hébergement avec le Conseil de la Coalition, comme il est indiqué dans les paragraphes 17 à 20 dudit document. Les modalités du nouvel accord d'hébergement, tel que négocié, seront présentées au Conseil d'administration, pour approbation, à une prochaine session.

e) Informations actualisées concernant l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

87. Lors d'une séance à huis clos, des informations actualisées sont fournies au Conseil d'administration concernant la question de l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

f) Réaffectation des montants provenant des projets annulés

88. En réponse à la demande formulée par le représentant de l'Inde, le Conseil d'administration se penche sur l'utilisation des montants provenant des projets annulés.
89. Notant la complexité de toute proposition dans ce domaine, il est décidé que la direction examinera cette question dans le cadre du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et soumettra une proposition au Conseil en décembre 2013.

L. Clôture de la session

90. Après avoir fait la synthèse des délibérations de la session, le Président prend quelques instants pour aborder le souhait exprimé par certains pays, à savoir que le nombre des respectifs ressortissants recrutés par le FIDA augmente. À cet égard, le Président souligne que le nombre d'effectifs d'une nationalité donnée n'est pas

nécessairement proportionnel à la contribution financière du pays concerné. Il faut également tenir compte des bureaux de pays dans la mesure où, dans certains cas, un nombre plus limité de fonctionnaires au siège du FIDA est compensé par l'existence d'un bureau de pays. Il rappelle également qu'il est de son devoir de veiller à ce que le FIDA dispose de personnel le plus compétent possible dans le propre domaine d'activité, et invite les membres à proposer des candidats qualifiés pour pourvoir les postes vacants.

91. Pour conclure, le Président remercie les représentants au Conseil pour les suggestions et les conseils fournis durant la session, et saisit cette occasion pour remercier vivement Mme Cheryl Morden pour ses efforts et son dévouement en tant que Responsable du Bureau du Secrétaire. Mme Morden quittera le Bureau du Secrétaire le 17 octobre et continuera à se consacrer à sa double responsabilité – Directrice adjointe du Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources, et Chef du Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord.

IV. Documents présentés pour information

92. Les documents suivants ont été présentés au Conseil d'administration pour information.
- Activités prévues au titre des projets 2013-2015 (EB 2013/109/R.35)
 - Applicabilité des audits de performance au FIDA (EB 2013/109/R.36)
 - Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2013/109/R.37)
 - Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres de 2013 (EB 2013/109/R.38 + Add.1).



Enabling poor rural people
to overcome poverty

التنفيذي

**Delegations at the 109th session of
the Executive Board**

**Délégations à la cent neuvième session
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 109^o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board — 109th Session
Rome, 17-19 September 2013

For: **Information**

ALGERIA

Nourdine LASMI
Directeur de la maintenance
et des moyens
Ministère des finances
Alger

Karima BOUBEKEUR
Secrétaire
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Gustavo O. INFANTE
Ministro
Representante Permanente Adjunto
de la República Argentina
ante la FAO, FIDA y PMA
Roma

BELGIUM

Vincent MERTENS DE WILMARS
Ambassadeur
Représentant permanent de la
Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

Marc HEIRMAN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

Lieselot GERMONPREZ
Représentant permanent suppléant
de la Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Henrique PISSAIA DE SOUZA
General Coordinator of Policies
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

Cláudia Angélica VASQUES SILVA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CANADA

Michael GORT
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Courtney HOOD
Programme Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA

ZHANG Zhengwei
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SHEN Zhihua
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Maj HESSEL
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Sidse Marie HANNIBAL
Attaché
The Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Magdi Anwar HASSANEIN
Minister Plenipotentiary
Head of the Agricultural Office
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

EQUATORIAL GUINEA

Josefina MILLAM TANG
Segunda Secretaria
Misión Permanente de Guinea
Ecuatorial ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

FINLAND

Merja Ethel SUNDBERG
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Inka RÄSÄNEN
Programme Officer
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

Anna PELTOSAARI
Intern
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

FRANCE

Donatienne HISSARD
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Michael BAUER
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Laurissa MÜHLICH
IFAD Desk Officer, Division 412
Regional Development Banks and IFAD
Federal Ministry of Economic Co-operation
Berlin

GUATEMALA

Stephanie HOCHSTETTER SKINNER-KLEE
Embajadora
Representante Permanente de la
República de Guatemala ante los
Organismos de las Naciones Unidas
Roma

Sylvia WOHLERS DE MEIE
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Nelson Rafael OLIVERO GARCÍA
Primer Secretario y Cónsul
Representante Permanente Alterno
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

INDIA

Shaktikanta DAS
Additional Secretary
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

Vimlendra SHARAN
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Hari PRIYONO
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Jakarta

Winny Dian WIBAWA
Head
Office of Programme Cooperation
Bureau of International Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

Sagung Mirah Ratna DEWI
Deputy Head of International
Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

Devi PURWANTI
Directorate for Economic Affairs
and Environment
Ministry of Foreign Affairs
Jakarta

Agus Prihatin SAPTONO
Counsellor for Multilateral Affairs
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Hamim HAMIM
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

INDONESIA (cont'd)

Lucky Artha El SA'UD
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

ITALY

Raffaella DI MARO
Director
Paris Club and Export
Financing Office
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Diletta SVAMPA
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office IX)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Valentina MUIESAN
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

JAPAN

Hideya YAMADA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Masaya KITAO
Counsellor
Financial attaché
Embassy of Japan
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for Central Asian
and European Countries
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MAURITIUS

Ram Prakash NOWBUTH
Permanent Secretary
Ministry of Agro-Industry
and Food Security
Port Louis

MEXICO

Miguel RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO
Embajador
Representante Permanente de
los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Emma Maria José RODRIGUEZ SIFUENTES
Ministro
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Alan ROMERO ZAVALA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Gerda VERBURG
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NETHERLANDS (cont'd)

Wierish RAMSOEKH
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Pieter VAN SLOTEN
Policy Adviser
International Financial
Institutions Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Jostein LEIRO
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Inge NORDANG
Senior Adviser
Section for UN Policy and
Gender Equality
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

Tonje LIEBICH LIE
Second Secretary
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Manvi ROHATGI
Intern
Royal Norwegian Embassy
Rome

PAKISTAN

Tehmina JANJUA
Ambassador
Permanent Representative of
the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Zulfiqar Haider KHAN
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PORTUGAL

Ana BARRETO
Senior Officer
Department for Cooperation
and Institutions
Office for Economic Policy and
International Affairs (GPEARI)
Ministry of Finance
Lisbon

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State of Qatar
Rome

SAUDI ARABIA

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SAUDI ARABIA (cont'd)

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Fernando CASTILLO BADAL
Jefe
Departamento de Cooperación Multilateral
Agencia Española de Cooperación
Internacional para el Desarrollo (AECID)
Madrid

Francisco CAPOTE
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Erik JONSSON
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD
Rome

SWITZERLAND

Christina E. GRIEDER
Ministre
Représentant permanent de
la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Dimka STANTCHEV SKEIE
Chargé de programme
Section Programme global Sécurité alimentaire
Direction du développement et
de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires étrangères
Berne

Marius HERRMANN
Assistant chargé de projet
Représentation permanente de la
Confédération suisse auprès de
la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

TURKEY

Vedat MIRMAHMUTOGULLARI
Acting-Undersecretary
Ministry of Food, Agriculture
and Livestock
Ankara

Makbule KOÇAK
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Emin GÜRE
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
Department of International Financial Relations
Ministry of Finance
Abu Dhabi

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Coordinator for the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Embassy of the United Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED KINGDOM (cont'd)

Neil BRISCOE
Ambassador
Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain
and Northern Ireland to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Nicola CAIRNS
Climate and Environment Department
Department for International Development
London

UNITED STATES

Clemence LANDERS
International Economist
Office of Multilateral Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Christopher SHEPHERD-PRATT
Senior Humanitarian and
Development Advisor
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Tomás CENTENO
Apoyo Técnico Complementario
Ministerio de Poder Popular
de Planificación y Finanzas
Caracas

OBSERVERS
OBSERVATEURS
OBSERVADORES

COSOP's Deliberations¹:

CAMBODIA

Khanrithykun SO
Directeur général
de la Direction générale
de l'Agriculture
Ministère de l'agriculture,
des forêts et de la pêche
Phnom Penh

HAITI

Emmanuel CHARLES
Ministre Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République d'Haïti
Rome

KENYA

Mr Fabian MUYA
Agricultural Attaché
Embassy of the Republic of Kenya
Rome

¹ Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent neuvième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2013/109/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2013/109/R.1/Rev.1/Add.1 + Add.1/Rev.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2013/109/R.2	3	Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2014, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2013/109/R.3	4 a) i)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dix-septième session
EB 2013/109/R.4	4 a) ii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation concernant la visite au Viet Nam
EB 2013/109/R.5	4 a) iii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dix-huitième session
EB 2013/109/R.6 + Add.1	4 b)	Politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution
EB 2013/109/R.7	4 c) i)	Kenya - évaluation du programme de pays
EB 2013/109/R.8	4 c) ii)	Rwanda - évaluation du programme de pays
EB 2013/109/R.9	4 c) iii)	Népal - évaluation du programme de pays
EB 2013/109/R.10 + Add.1 + EB 2013/109/R.11 + Add.1 + C.R.P.1	4 d)	Nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (Confidentiel)
EB 2013/109/R.12 + Add.1	5	Plan d'action consolidé du FIDA pour l'amélioration de son efficacité opérationnelle et institutionnelle
EB 2013/109/R.13/Rev.1 + Add.1 ²	6	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)
EB 2013/109/R.14 + Add.1	7 a) i)	Kenya - Programme d'options stratégiques pour le pays

² Document distribué en anglais seulement.

EB 2013/109/R.15 + Add.1	7 a) ii)	Rwanda - Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2013/109/R.16	7 b) i)	Cambodge - Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2013/109/R.17 + Add.1	7 b) ii)	Népal - Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2013/109/R.18	7 c)	Haïti - Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2013/109/R.19	8 a)	Ouganda: Projet en faveur de l'accès aux services financiers des populations rurales qui en sont habituellement exclues
EB 2013/109/R.39 + Add.1 + Sup.1 ³	8 b) i)	Bangladesh: Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance
EB 2013/109/R.20 ⁴	8 b) ii)	Pakistan: Projet d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage
EB 2013/109/R.21	8 b) iii)	Pakistan: Mémoire du Président: Projet d'appui aux moyens de subsistance dans les districts de Gwadar et Lasbela – modification de l'accord de financement
EB 2013/109/R.22	8 b) iv)	Viet Nam: Projet de développement rural durable au profit des populations pauvres des provinces de Ha Tinh et Quang Binh
EB 2013/109/R.24 + Corr.1 ⁵	8 c)	Cuba: Projet de développement rural coopératif dans la région orientale (PRODECOR)
EB 2013/109/R.25	9	Établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2013/109/R.26	10 a) i)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-septième réunion
EB 2013/109/R.27	10 a) ii)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-huitième réunion
EB 2013/109/R.28	10 b)	Établissement d'une ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA
EB 2013/109/R.29/Rev.1	11	Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs

³ Document distribué en anglais seulement.

⁴ Point supprimé de l'ordre du jour.

⁵ Document distribué en anglais, français et arabe.

EB 2013/109/R.30 ⁶	12	Réadhésion de l'Australie et système de répartition des voix au FIDA
EB 2013/109/R.31	13 a)	Révision du procès-verbal de la cent huitième session du Conseil d'administration
EB 2013/109/R.32	13 b)	Rapport sur les accords institutionnels de partenariat du FIDA
EB 2013/109/R.33	13 c)	Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
EB 2013/109/R.34	13 d)	Hébergement du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre

Documents présentés pour information

EB 2013/109/R.35	14	Activités prévues au titre des projets 2013-2015
EB 2013/109/R.36	15	Applicabilité des audits de performance au FIDA
EB 2013/109/R.37	16	Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2013/109/R.38 + Add.1	17	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres de 2013

Notes d'information

EB 2013/109/INF.1		Arrangements pour la cent neuvième session du Conseil d'administration
EB 2013/109/INF.2		Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2013/109/INF.3		Accord de rééchelonnement de la dette entre le FIDA et la République du Mali
EB 2013/109/INF.4		Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant le mémorandum d'accord entre la Banque asiatique de développement et le Fonds international de développement agricole
EB 2013/109/INF.5		Résultats du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la mise en œuvre de la politique du CCS sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

⁶ Point supprimé de l'ordre du jour.

EB 2013/109/INF.6

Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant les motions contenues dans le Rapport du groupe de travail ad hoc sur la nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (**Confidentiel**)

EB 2013/109/INF.7

Dons, projets/programmes approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition

EB 2013/109/INF.8⁷

Liste des documents présentés à la cent neuvième session du Conseil d'administration

⁷ Document distribué en anglais seulement.

Cote du document: EB 2013/109/R.1/Rev.2
Point de l'ordre du jour: 2
Date: 17 septembre 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable:

Questions techniques et transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb_office@ifad.org

Ordre du jour

I. Points de l'ordre du jour pour approbation, examen et/ou confirmation

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour **[A]**

Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

A = pour approbation
E = pour examen
C = pour confirmation
3. Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2014, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA **[E]**
4. Évaluation
 - a) Rapports du président du Comité de l'évaluation **[E]**
 - i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dix-septième session
 - ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation concernant la visite au Viet Nam
 - iii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dix-huitième session
 - b) Évaluation au niveau de l'institution de la supervision directe et de l'appui à l'exécution **[E]**
 - c) Évaluations de programme de pays **[E]**
 - i) Kenya
 - ii) Rwanda
 - iii) Népal
 - d) Nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA **[A]** (séance à huis clos)
5. Plan d'action consolidé du FIDA pour l'amélioration de son efficacité opérationnelle et institutionnelle **[E]**
6. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) **[E]**
7. Programmes d'options stratégiques pour le pays **[E]**
 - a) Afrique orientale et australe
 - i) Kenya
 - ii) Rwanda
 - b) Asie et Pacifique
 - i) Cambodge

- ii) Népal
 - c) Amérique latine et Caraïbes
 - Haïti
8. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration **[A]**
- a) Afrique orientale et australe
 - Ouganda: Projet en faveur de l'accès aux services financiers des populations rurales qui en sont habituellement exclues
 - b) Asie et Pacifique
 - i) Bangladesh: Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance
 - ii) Pakistan: Mémoire du Président: Projet d'appui aux moyens de subsistance dans les districts de Gwadar et Lasbela – modification de l'accord de financement
 - iii) Viet Nam: Projet de développement rural durable au profit des populations pauvres des provinces de Ha Tinh et Quang Binh
 - c) Amérique latine et Caraïbes
 - Cuba: Projet de développement rural coopératif dans la région orientale (PRODECOR)
9. Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA: établissement et présidence **[A]**
10. Questions financières
- a) Rapports du président du Comité d'audit
 - i) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-septième réunion **[E]**
 - ii) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-huitième réunion **[E]**
 - b) Établissement d'une ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA **[A]**
11. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs **[A]**
12. Questions diverses
- a) Révision du procès-verbal de la cent huitième session du Conseil d'administration **[A]**
 - b) Rapport sur les accords institutionnels de partenariat du FIDA **[E]**
 - c) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA **[A]**
 - d) Hébergement du secrétariat de la Coalition internationale pour l'accès à la terre **[A]** (séance à huis clos)
 - e) Informations actualisées concernant l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification **[I]** (séance à huis clos)
 - f) Réaffectation des montants issus des projets annulés **[E]**
-

II. Documents présentés pour information

Les points présentés pour information ne seront discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estime nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demande expressément. Ces requêtes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens) et sera divulgué sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

13. Activités prévues au titre des projets **[I]**
14. Applicabilité des audits de performance au FIDA **[I]**
15. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**
16. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres de 2013 **[I]**

Notes d'information

- a. Arrangements pour la cent neuvième session du Conseil d'administration
- b. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
- c. Accord de rééchelonnement de la dette entre le FIDA et la République du Mali
- d. Résultats du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la mise en œuvre de la politique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- e. Dons, projets/programmes approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition
- f. Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant le mémorandum d'accord entre la Banque asiatique de développement et le Fonds international de développement agricole
- g. Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant les motions contenues dans le Rapport du groupe de travail ad hoc sur la nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
- h. Liste des documents présentés à la cent neuvième session du Conseil d'administration